

# Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 144

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250052>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des croix de bois lentement s'effacent. Après avoir fait « un brin de jardinage » à la tombe dei « la bourgeoise », le vieillard ne fléchit point le genou. Depuis un demi-siècle, il avait desappris la grande science de la prière, cette science qui seule pourtant est accessible, même aux ignorants, et surtout aux humbles. Il se contenta d'embrasser d'un long regard l'horizon dont toujours s'étaient emplis ses yeux, les champs dégarnis par la moisson, les prairies où les derniers regains étaient fauchés, les collines boisées sur lesquelles l'automne mettait ses premières teintes sombres.

Au milieu de l'enclos funèbre, l'église dressait son clocher moussu incliné sous le poids des siècles. Jamais, sauf — pour obéir presque inconsciemment à une tradition vénérable — aux jours de la Toussaint et des Rameaux, Fulgence Cagniard ne franchissait le seuil du temple. Et, comme beaucoup de ses voisins l'imitaient en ces deux fêtes, l'humble sanctuaire paraissait alors presque riant avec la foule qui l'emplissait jusqu'au porche, et avec tout le modeste luxe qu'y déployait l'abbé Belloncle, le curé de Fonteville, heureux de ne point prêcher, pour une fois, dans le désert.

Mais, par ce dimanche de septembre, en une région où, plus qu'ailleurs, la foi languit, l'église était à peu près déserte; aux chœur, deux chantes édentés martelaient seuls les saintes paroles des psaumes; les enfants des catéchismes leur faisaient, tant bien que mal, écho. Au bas de la nef cinq ou six vieilles femmes, des pauvresses pour lesquelles le dimanche était comme un repos, comme un fugitif et pâle rayon de soleil dans leur dure et terne existence, égrenaient leur chapelet de bois.

Mû par une inspiration qu'il ne s'expliquait point, mais qui venait du ciel, Fulgence Cagniard entra. Et en voyant la solitude qui régnait sous la voûte délabrée, en contemplant les autels dépeints qu'ornaient de fausses fleurs poussièreuses, en regardant le curé, qui, dans sa stalle, semblait tout triste du bien qu'il rêvait et qu'il ne parvenait pas à faire, le vieux fermier sentit quelque chose comme une émotion lui poigner le cœur. Son front se raya d'un pli sombre. Il se prit à murmurer un lambeau de prière qu'à grand-peine il retrouva au fond de sa mémoire, et lorsqu'il sortit bientôt après, il grommela entre les dents qu'il n'avait plus : Tout de même, ça ne doit point être pour s'amuser qu'on se met curé de campagne.

Il ne parut cependant pas que cet épisode eût laissé beaucoup de traces dans l'âme épaisse du vieux fermier. De nouveau son potager et ses lapins semblèrent accaparer toutes les préoccupations dont il était susceptible. Et quand il retourna au cimetière, il n'entra plus dans l'église où le plâtre des murs sous les atteintes du temps s'effritait davantage, où chaque mois qui passait mutilait un peu plus les vieux saints de pierre...

Or, voici qu'il y a une huitaine, ayant « pris un coup d'air », le bonhomme sentit soudain que « ça n'allait pas », que l'heure était venue de faire face à la mort qu'il avait toujours défiée, dans sa vigueur de paysan « bâti à chaux et à sable. » Avant de s'aliter, avec des efforts presque héroïques, il écrivit six ou sept lignes sur un papier timbré, puis il appela Gracieuse que de tristes pressentiments rendaient plus maussade encore qu'à l'ordinaire, et il lui dit d'une voix ferme : « Je crois bien que j'ai fumé ma dernière pipe. Va chercher l'abbé Belloncle. »

Lorsqu'il entra dans la chambre où allait mourir le vieillard, le prêtre ne put se défendre d'un petit mouvement de sainte joie. Depuis vingt années qu'il évangélisait la commune,

nul de ses paroissiens, trop négligents durant leur vie, n'avait pourtant quitté la terre sans le pardon suprême. Et, longtemps le bon curé avait craint que, seul, Fulgence Cagniard ne restât jusqu'au bout inaccessible aux appels d'En-haut, pour continuer son rôle d'homme fort...

Avant-hier, la pieuse satisfaction du vieux prêtre s'est changée en un véritable transport d'allégresse et de gratitude quand il sut que, de sa main inhabile rendue tremblante par la mort qui approchait, sur la dernière feuille de papier timbré qu'il ait remplie, Fulgence Cagniard avait tracé ces quelques mots : « Je lègue toute ma fortune à M. l'abbé Belloncle, pour qu'il fasse construire une église neuve, avec l'espoir qu'elle sera mieux que l'ancienne, aimée et fréquentée par les paroissiens de Fonteville. Et je voudrais réparer ainsi les fautes d'une existence que la religion aurait rendue meilleure, plus utile, plus heureuse. »

Joseph LEGUEU.

## Les mesures contre la peste

On signale toujours des cas de peste à Glasgow et on se demande si le fléau restera circonscrit à cette cité.

Un rédacteur du *Gaulois* a interviewé le « chef du laboratoire de la peste » à l'Institut Pasteur et lui a demandé son opinion sur la redoutable épidémie qui vient d'effleurer l'Écosse.

Nous sommes, dit-il, dans le laboratoire de la peste. Ici et là, des bocaux, prisons transparentes où s'agitent des souris blanches; sur des rayons étagés, une bibliothèque de bactériologiste, avec, dans les cases vides, des petites boîtes d'acajou renfermant de mystérieux appareils, des éprouvettes, des flacons. Sur la table, un microscope compliqué, des lancettes, de longues pinces, une seringue de Pravaz.

— Vous pouvez rassurer vos lecteurs, nous dit notre interlocuteur. Si la peste venait nous sommes armés pour la combattre.

« Et puis, je ne sais pourquoi on s'imagine ce fléau comme la plus terrible maladie qui puisse sévir sur l'humanité; la peste n'est pas plus dangereuse que la fièvre typhoïde, l'influenza ou le choléra; en effet, le choléra et la fièvre typhoïde sont contagieux par le tube digestif, tandis que la peste n'est guère transmissible par inoculation.

« Le principal facteur qui se charge de sa propagation, c'est le rat ou plutôt les parasites que ce rongeur porte sur lui. La moindre piqure de puce peut communiquer la peste avec plus de sûreté que le contact d'un pestiféré. En effet, du corps d'un Annamite pesteux, par exemple, une puce gorgée de sang contaminé sautera sur le dos du premier rat ou de la première souris qui passe, elle suivra son rat sur un navire en partance pour n'importe quel port du monde; par monts par vaux, elle viendra échouer dans la chemise d'un honnête matelot ou passager, qui, deux jours plus tard, sera atteint de peste bubonique.

« Le microbe de la peste est un coccobacille de forme ovulaire, voyez. »

Le docteur nous fait voir, dans son microscope, une petite lamelle de verre où sont déposées des cultures, des microbes prises dans la rate d'une souris pestiférée.

Cela ressemble vaguement à une carte géographique colorisée de rouge et de violet. Au milieu des globules de sang teintés de mauve, se trouvent des taches rouges, ovales, parfois accouplées. Ce sont des microbes de la peste... parfaitement inoffensifs, d'ailleurs, puisque l'ai-

mable docteur consent à nous offrir cet échantillon curieux de la flore de l'Institut Pasteur.

Car le bacille de la peste est un végétal;

— C'est une sorte de champignon, de cryptogame, et nous le cultivons ici en l'ensemencant sur des milieux spéciaux.

« Voyez cette éprouvette, il y a là des bacilles qui ont tué le docteur Muller, et il y en a assez pour infecter tout Paris. »

Cette affirmation jette un léger froid sur la conservation et, pour faire diversion, nous nous tournons vers les bocaux de verre où les petites souris blanches furètent, le mufle rose en quête.

— Ce sont des souris pesteuses, explique le savant. Celle-ci ont été infectées, puis immunisées à l'aide du sérum, ce qui prouve que notre sérum est bon, car deux autres souris sont mortes de la peste, qui avaient été infectées, mais non inoculées afin de servir de témoins. Voyez, celles-ci se portent bien.

« La peste, d'ailleurs, n'est pas aussi contagieuse, même par inoculation, qu'on l'imagine; tenez, il y a trois semaines, j'ai été mordu par une de ces petites pestiférées, et cependant je ne m'en porte pas plus mal. La frayeur est aussi un excellent élément de contagion. Donc, le meilleur moyen pour échapper à la peste est d'observer dans les soins de la toilette une minutie rigoureuse. D'ailleurs, l'Européen, en raison de son tempérament et des conditions du bien-être où il vit, est plus réfractaire à la peste que les Hindous, les Chinois et tous les peuples d'Orient. Ce qui explique l'épouvantable mortalité causée par la peste dans ces régions, c'est d'abord l'aptitude spéciale des sujets, toute absence d'hygiène et puis l'inoculation naturelle du microbe. La plupart de ces indigènes marchent pieds nus sur les routes, et dans les broussailles, où des animaux atteints de la peste ont laissé des gouttes de sang souillé sous l'arête des cailloux et la pointe des épines.

« Au sujet des mesures préventives contre la peste, je vous ai dit que les mesures les plus efficaces étaient prises dans tous nos ports. En dehors des formalités de la quarantaine, dès qu'un malade présente des symptômes suspects, on l'inocule, ainsi que le médecin qui le soigne et toutes les personnes dont ils s'est approché. Il y a des réserves de sérum dans tous les ports.

« Et puis l'efficacité de notre traitement est à la fois curatif et préventif; l'injection hypodermique de 5 à 10 centimètres cubes de sérum immunise pendant trois semaines. On soigne les pestiférés au moyen d'injections intra-veineuses, depuis les heureuses expériences qui ont été faites de ce procédé, à Oporto, par les docteurs Salimbeni et Calmettes. La proportion des guérisons ainsi obtenues est la même que pour la diphtérie combattue par le sérum. »

## LETTRÉ PATOISE

Da lai Montaigne

Dains in velaidje appellei Nimportou, ai y avait in bon véye tchurië, qu'aimait bin recidre ses amis, mais el 'avait enne tieusenière qu'était aivaricieuse, ayale, qu'elle gremoinnait tchèque fois qu'ai fayait botaj in service de pu. In djeuene vithiaire, qu'i veniait bin savant, se bayé en vouldge de ci défât; tchain elle était encoué mâ, virië, elle n'y botait que tchéchur enne pommate, in vare de vin... el étint quasi rationnaï. Ai se dié; « Toi, i veu voué te faire ai faire in pô pénitance pou ton aivouairice. Le tchurië allé in djoué feu; le vithiaire en profité pou allai demaindaï aipré lu. Lai servainté

i dié : « Ai vin de patchi, ne veu pon ren-trai dédjunaï, ai pe, ai ne y é pu de fué à fouénaï. » Le vitthiaïre sorie, en compre-naint çu qu'elle viait dire, et i dié : « I ne vinpe pou dédjunaï, monsieur le tchurië m'avait dit l'âtre djoué, qu'â vendrait enne barrique de vin, ai pe, i ai trovai in bon aichtou, i airò demgindai in pô de vin dains cte boquiatte pou échantillon. — Se ce n'â que coli, veni en lai tchaive, i dié lai servainte. » Elle prenié enne tchaindouelle, i demaindè di qué ai viai? Le vitthiaïre i demaindè in vilbrequin, pou poichië in véché; tchain el'en eu prou pou essayië, dié qu'â n'était pon en son goût, dié en lai servainte de botai son doigt su ci petchu, qu'el en viait poichië in âtre. En preniant sai fiolé ai renvouèche lai tchaindouelle, que s'éteint, ai dit en lai servainte qu'âvo lai main qu'elle avait de libre, elle daivait bottai le doigt su le secondpetchu, qu'â ritait dain lédessus, tcheri enne aillumatte, de ne pon aivoi paivu, d'aidè teni ses doigts djainqu'â re-vaïrè.

Le soi, l'â servainte était encoué aide-ge-nouyië les brais en crou!... Tchain son maïtre révenié, elle i raicontè le truc di vitthiaïre, en diant : « Ai me le payeré! » Le tchurië ne fesai que rire de lai farce: pai dessus le malheur, lai servainte n'avait ne dénai, ne moïrandai, ai pe lai caïmpe dains les dous brais... Tchain ai y vint des aimis en lai tchure, elle dit aidè en son maïtre de ne dire en niur le truc di vitthiaïre.

I ne sais se nos tchurys ain fait sains le dire, mais y couégna l'histoire..... ai pe vos aïtot. *Enne Montaignate.*

## Etat civil de la ville de Porrentruy

Mois de juillet 1900.

### Naissances.

Du 4. Henry Henriette, fille de Joseph, négociant, de Dampierre, et de Eugénie née Busson. — Du 6. Frossard Georges-Robert, fils de Constant, horloger, d'Ocourt, et de Louise née Monnat. — Du 10. Boillat Madeleine-Mathilde-Léonie, fille de Charles Albert, horloger, de la Chaux des Breuleux, et de Léonie née Mouche. — Du 11. Schaller Raymond-Théodore-Emile, fils de Louis, négociant, de Vicques, et de Philomène née Friche. — Du 11. Grédy Pierre-Etienne, fils de Pierre, boucher, de Reppe France, et de Marie-Catherine née Prudon. — Du 13. Monnat Robert-Jules, fils de Sédonie, horlogère, de Saignelégier. — Du 16. Radersdorf Abel-Raoul-Léon, fils de Léon, émailleur de Miécourt, et de Eugénie-Célestine-Lina née Bœsch. — Du 18. Villemin Hélène-Ernestine-Marie, fille d'Ernest, notaire, de Bressaucourt, et de Marie née Faivre. — Du 24. N. N. enfant de Erhardt Léon, cordonnier, de Delle, et de Esther née Frossard. — Du 24. Chételat Paul-Germain, fils de Léon, monteur de boîtes, et de Clara née Chapatte. — Du 28. Vallat Joseph-Antoine, fils de Joseph, employé, de Bure, et d'Antoinette née Frainier. — Du 28. Corbat, Madeleine-Marie, fille de Lucien, comptable, de Vendlincourt, et de Augusta née Collète. — Du 31 Mutti Marthe, fille de Ferdinand, camionneur, de Bolligen, et de Julie née Perrenoud.

### Mariages.

Du 7. Beley Edmond-Lucien, monteur de boîtes, de Vandoncourt, et Chételat Jeanne-Georgine, couturière, de Montsevelier. — Du 12. Francioni Charles-Antoine, ferblantier, de Châtillon, province de Turin, et Hennin Maria-Julie, pierriste, de Vendlincourt. — Du 14. Burn Alfred, employé au J.-S. d'Adelboden, et Amey Louise, horlogère, de Courcelles-les-Montbéliard. — Du 14. Ablitzer Frédéric-Alfred, cordonnier, de Béthoncourt (Doubs) et Rothen Marie-Anna, ouvrière de fabrique de Guggisberg.

### Décès.

Du 2. Besançon Zéline née Montavon, couturière, de St-Ursanne, née en 1843. — Du 11. Périat Joseph, journalier, de Charmoille, né en 1867. — Du 14. Gindrat François, fils d'Henri et de Marie Eschmann née L'hoste de Tramelan, née en 1900. — Du 15. Broquet Emile-Edmond, fils de Joseph, et de Léonie née Fleury, de Movelier née en 1900. — Du 19. Chappatte Antoine-Vital, fils de Paul et Rosa née Clémence, du Noirmont né en 1900. — Du 21. Fluckiger Anna née Amstutz d'Ausswyl, née en 1827. — Du 24. Raby Delphine née Coler, ménagère, de Pont-de-Roide, née en 1823. — Du 24. N. N. enfant d'Erhardt Léon et de Esther née Frossard, de Delle, né le même jour. — Du 24. Peyer René-Marcel, fils de Théodore et de Léonie née Ritter, de Lostorf né en 1895.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 142 du *Pays du Dimanche* :

### 554. MÉTAGRAMME.

Natte. Datte. Patte. Latte.

### 555. LETTRES INCONNUES.

|                |                 |              |               |
|----------------|-----------------|--------------|---------------|
| E              | L               | E            | P             |
| LIVRE.         | PAIN.           | AN.          | COR.          |
| <i>Lièvre.</i> | <i>Lapin.</i>   | <i>Ane.</i>  | <i>Porc.</i>  |
| H              | A               | N            | T             |
| CAVE.          | GUÉRIS.         | LOI.         | MULE.         |
| <i>Vache.</i>  | <i>Sarigue.</i> | <i>Lion.</i> | <i>Mulet.</i> |

### 556. QUESTION.

Alexandre de Serbie, puisqu'il a épousé sa *Machin.*

### 557. MOTS EN CROIX.

C  
E  
C A R O N  
B  
E  
R  
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Un pilier du Cercle industriel à Neuveville; Un groupe de Romands à Loerrach (Baden); Lukas remis de ses escapades équestres;

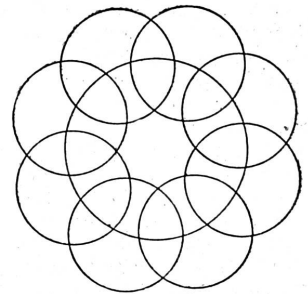
Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Léa Turel, gare Porrentruy; Cécilia au Noirmont; Marguerite de l'Ajoie à Fribourg;

### 562. MOTS HISTORIQUES.

De qui est la maxime suivante ?  
— Le meilleur moyen de tromper les cours, c'est de dire toujours la vérité.

### 563. GÉOMÉTRIE AMUSANTE.

Dessiner la figure ci-dessous d'un seul trait sans repasser sur la ligne tracée.



### 564. COMBLE.

Quel est le comble de l'habileté pour un avocat ?

### 565. MOTS EN TRIANGLE.

|               |                           |
|---------------|---------------------------|
| X X X X X X X | 1. Vêtement.              |
| X X X X X X   | 2. Substance inflammable. |
| X X X X X     | 3. Cordon croisé.         |
| X X X X       | 4. Paradis terrestre.     |
| X X X         | 5. Contraire de tard.     |
| X X           | 6. Conjonction.           |
| X             | 7. Consonne.              |

Envoyer les solutions jusqu' soir, 16 courant.

## Publications officielles.

### Convocations d'assemblées.

*Courroux.* — Assemblée paroissiale le 7 octobre à 2 h. pour s'occuper d'un terrain.

*Les Bois.* — (Ile section) le 7 octobre à 2 h. au Cerneu-Godat pour nommer les autorités, passer les comptes, ratifier l'achat d'une maison; réviser le règlement.

*Reheuelier.* — le 7 à 2 h. pour partager le fonds des pauvres, décider la construction d'un mur et la confection d'un bassin de fontaine et la mise à bail d'un pré. etc.

## Cote de l'argent

du 3 octobre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 111. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

## Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de septembre 1900.

| Noms<br>des bouchers | Chevaux | Bœufs | Vaches | Génisses | Taureaux | Veaux | Porcs | Moutons | Chèvres | Chauffage | Recettes |     |  |
|----------------------|---------|-------|--------|----------|----------|-------|-------|---------|---------|-----------|----------|-----|--|
|                      |         |       |        |          |          |       |       |         |         |           | fr.      | Ct. |  |
| Buchwalder           | —       | 3     | —      | 2        | —        | 23    | 16    | 12      | —       | —         | 113      | 50  |  |
| Courbat              | —       | 7     | —      | —        | —        | 18    | 8     | 8       | —       | —         | 100      | —   |  |
| Oser                 | —       | 1     | —      | 2        | —        | 8     | 12    | 4       | —       | —         | 61       | —   |  |
| Grimler Th.          | —       | 7     | —      | 2        | —        | 24    | 17    | 8       | —       | —         | 141      | —   |  |
| Grédy P.             | —       | 2     | —      | 1        | —        | 10    | 7     | 3       | —       | —         | 53       | —   |  |
| Pinaton E.           | —       | 5     | 2      | —        | —        | 22    | 15    | 6       | —       | —         | 118      | —   |  |
| Voillat Gust.        | —       | 4     | —      | 1        | —        | 14    | 9     | 4       | —       | —         | 78       | —   |  |
| Scherrer E.          | —       | 1     | 2      | 2        | —        | 14    | 10    | 6       | —       | —         | 82       | —   |  |
| <i>Particuliers</i>  |         |       |        |          |          |       |       |         |         |           |          |     |  |
| Charles Schick       | —       | 6     | 1      | 1        | —        | 8     | —     | 3       | —       | —         | 71       | —   |  |
| Crelier              | —       | —     | 1      | —        | —        | —     | —     | —       | —       | —         | 3        | 50  |  |
| Favez                | —       | —     | —      | —        | —        | —     | —     | 1       | —       | —         | 1        | —   |  |
| Wenger               | —       | —     | 1      | —        | —        | —     | —     | —       | —       | —         | 7        | —   |  |
| Gerber               | —       | —     | —      | —        | 1        | —     | —     | —       | —       | —         | 3        | 50  |  |
| Lévy                 | —       | —     | —      | —        | —        | —     | —     | —       | 1       | —         | 1        | —   |  |
| Total                | —       | 36    | 7      | 11       | 1        | 141   | 94    | 55      | 1       | —         | 833      | 50  |  |